

CANADA
PORT PAYÉ
POSTAGE AID
1 c.
No 3705
MONTRÉAL

Pouche, M.-A.,
114 Hermine, Québec.

LA VIE SYNDICALE

SOMMAIRE

La crise économique et l'opinion 1

L'organisme syndical catholique 5

La voix du Souverain Pontife 12

A Travers la Vie Syndicale 16

Vol. 7 *MONTRÉAL* No 7
Mai 1931.

QUI ÉPARGNE GAGNE

Ce qui compte, ce n'est pas ce qu'on gagne : c'est ce qu'on épargne. Le plus pauvre n'est pas celui qui gagne le moins, c'est celui qui dépense tout ce qu'il gagne. Des petits dépôts qui se succèdent et s'accumulent constituent une somme importante. Mettez de côté régulièrement une partie de votre salaire. Vous en prendrez l'habitude en ouvrant un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve \$ 14,000,000
Actif, plus de \$153,000,000



271 succursales au Canada
228 dans la province de Québec
68 dans l'île de Montréal

Rés. 4700, RUE ADAM
Tél.: CLairval 1809

Michel Chouinard

Entrepreneur

Ferblantier Couvreur.
Corniches de toutes
sortes, une spécialité.

3935 - 3937, RUE ADAM,
(Coin Orléans)
Tél.: CLairval 3124

Tannerie : 4900, rue Iberville.

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Manufacturiers de
CHAUSSURES



TANNEURS
et
CORROYEURS



Bureau et fabrique :
939, Square Victoria
MONTREAL

LA VIE SYNDICALE

Rédaction et administration : 1231, Demontigny est, Montréal.

Tél. FRontenac 2165-6.

Vol. 7.

MONTRÉAL, MAI 1931

No 7

La Crise Économique et l'Opinion

A la suite de centaines d'experts économiques des gouvernements, des universités, des grandes institutions financières de toutes les nations civilisées, les délégués au Congrès annuel de la Chambre de Commerce Internationale, qui a tenu ses délibérations au début du mois à Washington, y sont allés de leur effort pour tenter d'apporter la solution juste à la crise économique qui sévit depuis 1929.

Une dépêche de la « Canadian Press » nous annonce que « la Chambre de Commerce Internationale n'a établi aucune politique définitive pour remédier à la crise universelle; chacun connaît et comprend l'importance de la situation actuelle et réalise l'interdépendance des économies nationales ». Ces paroles sont attribuées à M. Kagami, chef de la délégation japonaise au Congrès. Elles indiquent clairement l'impuissance des cerveaux réputés les meilleurs à trouver les remèdes spécifiques au grand malaise international dont nous souffrons.

Les résolutions finalement adoptées recommandent toutefois l'application de quelques palliatifs déjà indiquées antérieurement: à savoir: 1° une politique de désarmement; 2° l'examen de la question des dettes internationales; 3° suppression des barrières tarifaires injustifiables; 4° conférence internationale sur la stabilisation du prix de

l'argent; 5° approbation des conférences internationales pour l'étude des problèmes du blé et de l'agriculture; 6° efforts généraux pour empêcher les administrations publiques de s'ingérer dans les futurs marchés. (Cf. The Gazette, May 11th 1931).

On a dit que le fait d'avoir la conférence à Washington avait un tant soit peu nui à la liberté ou à la franchise dans l'expression des opinions des délégués. En effet, les Etats-Unis constituent la grande nation créditrice de l'univers; le prototype du protectionisme à outrance. Et il s'est trouvé qu'on n'a pu discuter de l'économie internationale, sans faire de désagréables allusions à la politique américaine d'après-guerre. On peut conclure que toutes les opinions émises ont été entortillées d'un vocabulaire de diplomatie circonspection.

Nous l'avons dit, les remèdes proposées n'ont rien de nouveau; c'est l'énoncé des mêmes formules, qui pourraient sans doute apporter du soulagement, si on les appliquait, mais qui restent toujours, à cause de la très grande prudence des dirigeants des peuples et de leur bel égoïsme, de simples possibilités.

La révision des dettes de guerre et des dettes internationales s'impose. Des économistes de grande vision sont de cet avis. Entre autres, Sir G. Paish, Sir

Thomas White. Impossible de reconstituer une économie internationale vraiment saine sans y aboutir.

L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre et pratiquement tous les pays de l'Europe sont débiteurs des Etats-Unis. Un pourcentage considérable des budgets des divers pays mentionnés est destiné au paiement des annuités consenties en vertu du plan Young et des autres arrangements entre débiteurs et créditeurs internationaux. Ces dettes pour la plupart sont le fait de la grande guerre; elles se sont multipliées même par une augmentation des crédits américains consentis à l'Europe pour réorganiser sa productivité industrielle d'après-guerre. On a même jusqu'à dit que l'Allemagne empruntait des Etats-Unis pour solder les intérêts de sa dette. C'était l'abus classique du crédit. 1929 a marqué la fin de cette politique difficilement évitable mais à la longue désastreuse.

L'Europe, et particulièrement l'Allemagne, a trois méthodes pour payer ses dettes, capital et intérêt: 1° la plus facile et qui a été employée d'abusivement, l'octroi de nouveaux crédits pour rencontrer les paiements dus; 2° l'exportation de l'or, qui ne peut se faire sans mettre en danger les réserves de chaque pays garantissant le papier monnaie en circulation; 3° la création d'un

fort crédit en Amérique grâce à l'exportation en masse par les débiteurs de produits ouvrés devant être vendus et consommés sur le marché américain.

Cette dernière méthode qui semble être la plus logique n'a pas été et ne sera pas tolérée par l'industrie américaine. L'importation en masse des produits ouvrés européens par les Etats-Unis, veut dire pour les industriels et les ouvriers de ce pays: diminution de la production nationale, dépréciation des capitaux de production, chômage, misère. C'est ce qui explique le tarif américain si égoïste, mais nationalement logique.

Non seulement les Etats-Unis entendent repousser l'invasion des marchandises étrangères, mais ils veulent garder le marché européen, conquis au cours de la guerre et de l'après-guerre, pour continuer d'y écouler le surplus de leur production industrielle démesurément développée, tout au moins de leurs abondantes matières premières.

Cette politique, à la fois protectrice et envahissante des Etats-Unis, supprime le dernier moyen de paiement des dettes européennes.

Alors, que reste-t-il à faire? Amoin-drir ou supprimer cet écrasant fardeau. Les disponibilités européennes, du fait de la diminution ou de la radiation des

Tél.: AMherst 1788

Jetté & Lespérance, Ltée

*Entrepreneurs en Chauffage
et Plomberie*

Spécialités : Plans de pouvoir
Nous fournissons nos propres
:: plans, si désiré. ::

2114, RACHEL E., MONTRÉAL

Le jour :
HARbour 4254

Le soir :
ATLantic 4854

Tremblay, Delorme & Cie

Assureurs

Feu - Accidents - Automobiles
Responsabilité patronale - Vol

ÉDIFICE VERSAILLES
MONTRÉAL

dettes, pourraient servir à acheter les matières premières américaines et une notable partie de leurs produits ouvrés. Il y aurait certes accroissement des échanges internationaux qui se traduirait tout probablement par un abaissement des barrières tarifaires.

Là, nous semble être la solution du problème, non pas une solution définitive et complète des maux économiques, mais partielle et libérant le terrain pour une politique de progrès.

Il reste en effet un autre problème fondamental: équilibrer la production et la consommation de telle façon que l'homme, centre, principe et fin de l'économie mondiale, ait sans doute sa part de labeur, mais aussi une part équitable des biens produits. Tout économiste qui tente de régler ce problème autrement qu'en fonction de l'élément humain,

verse dans le matérialisme économique le plus condamnable et s'expose à apporter des solutions qui, troublant profondément l'économie sociale des peuples, amèneront des perturbations accrues dans le domaine économique. On ne peut, surtout aujourd'hui, compartimenter l'aspect économique et l'aspect social ou moral des problèmes de la production de la distribution ou de la consommation des richesses.

Si cette façon de voir est admise, il faut de suite accepter un principe, à savoir que l'économie générale du monde doit être organisée de manière à permettre à l'homme de satisfaire, par le revenu de son travail, à ses besoins et à ceux de sa famille, besoins qui sont mesurés par l'état actuel de la civilisation. L'homme doit donc avoir du travail et ce travail doit être rémunéré suf-



COMMENT ÉPARGNER

NE PERMETTEZ PAS À VOS ÉCONOMIES DE SE PERDRE.

Vous aimeriez posséder une maison, un radio, des meubles de prix; vous ne les acquerrez jamais si vous ne recueillez les sous et les dollars. Condamnez la menue dépense qui ne laisse rien à part la satisfaction d'un plaisir passager. Tentez de vous constituer un capital en recourant à l'épargne.

VOUS N'ARRIVEREZ JAMAIS AU BUT VISÉ SI VOUS N'OUVREZ ET GARNISSEZ UN COMPTE DE BANQUE.

CESSEZ L'ÉMIETTEMENT DE VOS DÉPENSES
ET CANALISEZ VOS ÉCONOMIES À

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

OÙ LES ÉPARGNANTS DÉPOSENT

fisamment. Atteindre à cette double fin, c'est du coup régler le problème économique.

Comment assurer le concours de chacun à la production, de façon à pouvoir lui accorder sa quote-part méritée des biens produits ? Par une courageuse réglementation de la production elle-même, sans souci de blesser même douloureusement les revenus du capital. Car il importe plus d'assurer les besoins essentiels de l'homme que des surplus luxueux aux détenteurs de la richesse.

Il importe d'abord de connaître les possibilités de consommation du marché national ou des marchés d'exportation. Ces possibilités déterminées, l'oeuvre de production peut s'opérer sans à coups violents et s'adapter aux besoins de travail des humains. La mécanisation à outrance, la rationalisation du travail ont triplé, décuplé la productivité humaine dans certains compartiments de l'activité industrielle: réduisons d'autant la durée du travail. Ainsi l'équilibre maintenant rompu, se rétablira. On objecte que le travail de la ferme ne peut supporter cette réglementation des heures de travail. Cela est vrai pour la ferme du petit propriétaire rural, qui n'emploie guère plus que la main d'oeuvre de famille; mais cela est-il vrai des grandes entreprises agricoles que l'on voit se développer dans les pays de

grande culture, où la mécanisation s'introduit de plus en plus ?

Il y a en dernière analyse une vérité à admettre: l'humanité doit s'adapter aux progrès qu'elle a accomplis. Cela est tellement vrai que nous pourrions qualifier la crise actuelle: une indigestion de progrès.

Que toute cette modification extrêmement importante des procédés de production doive se faire dans le plan international, il n'y a pas à en douter. La facilité des communications sur terre et sur mer et par conséquent la mobilité de plus en plus grande des produits de l'industrie nous y mènent. On s'en est rendu compte du reste. Les lois économiques ont une dynamique irrésistible. Ne voit-on pas en effet s'établir des consortiums internationaux pour régler la production des biens essentiels à la vie ? Les cartels internationaux ne se sont jamais créés avec tant de rapidité et de suite. On parle même de quota ou de contingentement de production. C'est la voie et l'unique voie dans le développement de la civilisation actuelle.

Le seul obstacle est celui de la différence de niveau des standards de vie. Ce rapprochement ou mieux ce mariage économique des nations productrices tend à engendrer, à la façon des vases communicants, un nivellement des conditions de vie, acceptable, s'il s'opère en hauteur, et désastreux, s'il s'opère en bas. Il faudra appliquer avec sagesse un frein utile contre les égalisations trop rapides: le tarif douanier. Nous devons désirer ardemment le relèvement des standards de vie des peuples moins fortunés que le nôtre: il y a là non seulement une pensée de charité mais aussi une idée de protection légitime.

GÉRARD TREMBLAY.

C. BRUNET,	A. PELLETIER,
Président.	Vice-président.
J. BRUNET,	H. DUBOIS,
Dir.-gérant.	Dir.-secrétaire.

LA CIE J. & C. BRUNET
Limitée

Plomberie, Couverture, Electricité,
Chauffage à Eau Chaude et
à Vapeur, Gaz.

1095, BOUL. SAINT-LAURENT

Téléphone : LAncester 7700-3378.

L'Organisme Syndical Catholique

Beaucoup de nos membres et plusieurs de nos amis nous ont souvent demandé la description précise de l'organisme syndical catholique. Qu'est-ce qu'une confédération ? un Conseil Central ? un Conseil de métier ? un syndicat ? Quels sont les liens qui unissent ces divers groupements ? Quelle est la fonction précise de telle section de l'organisme général ? On désire en somme avoir à la fois une vue d'ensemble et précise du rouage de l'administration syndicale. Nous essaierons de répondre à cette demande et de la façon la plus claire.

La méthode analytique qui nous permettra de commencer notre exposition par l'élément premier, à savoir le Syndicat, semble être la plus logique pour les fins de cette étude. Nous procéderons du Syndicat jusqu'à l'organisme suprême, la Confédération.

1. — *Le Syndicat.* Le Syndicat est une association de travailleurs pratiquant le même métier ou travaillant dans des industries ou commerces identiques, dont le but est la protection et l'avancement des intérêts professionnels, sociaux, nationaux et religieux.

Selon les besoins et les exigences du moment, on peut avoir le Syndicat professionnel de métier strict : Exemple. Le Syndicat des charpentiers-menuisiers ; le Syndicat des briqueteurs ; le Syndicat des plâtriers ; le Syndicat des typographes ; le Syndicat des pressiers, etc. . . .

Parfois, on aura le Syndicat d'industrie, si les travailleurs de chaque métier ne sont pas assez nombreux pour se

constituer en syndicat distinct, comme il arrive dans les petits centres industriels. Ainsi, on peut avoir : le Syndicat des imprimeurs (comprenant typos, pressiers, relieurs) ; le Syndicat des ouvriers du bâtiment (comprenant menuisiers, briqueteurs, plâtriers, peintres, etc.).

Il peut même exister un syndicat interprofessionnel composé de gens de divers métiers ou occupations qui ne constituent pas un groupe professionnel assez nombreux pour se former en syndicat séparé.

Normalement, chaque Syndicat établit les comités spéciaux dont il peut avoir besoin pour atteindre ses fins : comité exécutif, comité des griefs, comité d'apprentissage, etc. . . .

Le Syndicat professionnel, comptant un effectif de 20 membres peut s'incorporer en vertu de la « Loi des syndicats professionnels de Québec » ; il peut alors négocier avec les employeurs une convention collective dont les termes lient légalement les parties contractantes.

2. — *Le Conseil des métiers ou d'industrie.* Le Syndicat de métier proprement dit a ses intérêts professionnels particuliers à promouvoir ou à défendre. Les menuisiers s'occupent de façon spéciale de fixer leurs taux de salaire, les heures de travail, taxe d'entrée, cotisations, etc. . . . De même pour les briqueteurs, les plombiers, les peintres, etc.

Toutefois, l'expérience a prouvé qu'il était urgent d'établir des liens entre les métiers connexes d'une même industrie

dans une ville déterminée: ainsi, on a établi le Conseil syndical des métiers de la construction qui est formé des délégués (deux ou trois pour chaque Syndicat) des divers syndicats du bâtiment. Alors, toutes questions d'intérêt général pour l'industrie du bâtiment dans une ville déterminée, relèvent du Conseil de construction. En pratique, l'existence du Conseil de construction permet la passation d'un contrat collectif général de travail pour tous les métiers du bâtiment.

De même pour l'imprimerie; on aura le Conseil syndical des métiers de l'imprimerie. Le Syndicat des typographes, le Syndicat des pressiers, le Syndicat des relieurs, le Syndicat des pressiers de journaux et clichés sont affiliés au Conseil d'imprimerie, pour fin d'intérêt professionnel dans l'ensemble de l'industrie de l'imprimerie.

Le Conseil d'imprimerie négocie la convention collective pour et au nom des syndicats affiliés de la Ville; il gère l'usage de la marque syndicale; etc.

Dans l'industrie de la chaussure, on aura le Bureau exécutif général du Syndicat de la chaussure, qui est tout simplement un Conseil des métiers de la chaussure, auquel sont affiliées les sections syndicales des monteurs, des machinistes, des coupeurs de cuir, des tra-

vailleurs du cuir à semelle, des finisseurs.

Il n'est pas toujours possible d'établir un Conseil des métiers d'une industrie. Ainsi le Syndicat du tramway est unique dans une ville; de même, le Syndicat des boulangers; un syndicat de fonctionnaires municipaux, de pompiers, du chantier municipal, des postiers. Les intérêts professionnels n'ont là rien de commun.

L'expérience et l'opportunité dirigent l'action syndicale dans la formation de ce genre de Conseil industriel dans une ville déterminée.

3. — *La Fédération professionnelle ou Fédération de métier.* Le Conseil de métier a une juridiction limitée à la Ville exclusivement. Toutefois les intérêts professionnels dépassent souvent les limites de la Ville; ils sont provinciaux, nationaux. De là la nécessité de créer un organisme professionnel souverain: c'est la Fédération professionnelle.

A elle, sont obligatoirement affiliés tous les syndicats de telle industrie de la province et du pays; ils paient une cotisation, dite taxe per capita, qui aide à l'organisation syndicale générale du métier. La Fédération règle les pro-

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-et-une années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

A. AUBRY & FILS, Limitée

Maison fondée en 1874.
Incorporée en 1914.

2340 DELORIMIER, MONTRÉAL

Damien Boileau, Prés. et Gérant, Rés.: 243,
McDougall, Outremont, ATLANTIC 4279.
Aimé Boileau, J.-E. Remillard,
Vice-Prés. Sec.-Trés.

DAMIEN BOILEAU, Ltée
Entrepreneurs généraux

Spécialité: Edifices religieux

Téléphone: MARquette 7806
Edifice "Trust & Loan"

30, rue St-Jacques, Montréal

blèmes de la juridiction des métiers; elle règle l'émission des cartes de voyage ou de transfer pour les métiers voyageurs; elle s'occupe de tous les intérêts professionnels de l'industrie qui la désigne.

Ainsi on aura la Fédération des métiers du bâtiment, la Fédération des métiers de l'imprimerie, la Fédération des ouvriers de la Pulpe, la Fédération des cordonniers, etc. . . .

La Fédération professionnelle tient généralement un congrès annuel dans une des villes industrielles de la province.

Tous les fédérations sont affiliées enfin à une fédération générale et nécessairement interprofessionnelle, qu'on appelle la Confédération. Dans le mouvement syndical catholique, celle-ci a nom: Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

4. — *Conseil Centraux.* Nous avons vu jusqu'à maintenant le règlement du problème des juridictions professionnelles proprement dites.

Dans le mouvement ouvrier, il n'y a pas que des intérêts professionnels économiques; il y a des intérêts moraux, nationaux, sociaux, religieux, politiques même, dont la caractéristique est d'inté-

resser l'ensemble des masses prolétaires, en dehors de toute barrière professionnelle. Ces intérêts sont forcément généraux.

Il semble d'abord logique d'avoir un corps représentatif de toutes les organisations ouvrières pour chaque ville déterminée: c'est le Conseil Central des syndicats ouvriers de X... Montréal, ou Québec, ou Sherbrooke, ou Hull ou Chicoutimi, etc. . . .

Ces Conseils Centraux s'occupent de surveiller la politique municipale de façon à l'orienter autant que possible dans le sens des intérêts bien compris des travailleurs. Ils veillent dans tous les compartiments de notre activité économique locale à la protection des intérêts du travail. Ils font connaître l'opi-

Tél.: CHerrier 5757.

J. W. D'ARAGON
Boulangier

Spécialité: Pain pour diabétiques et
et dispeptiques.

4653 rue CHISTOPHE-COLOMB

Téléphone: UPtown 5220

ALBAN JANIN,
Président et directeur-gérant.

A. JANIN BUILDING CO. LIMITED

(*Successeurs de Robertson & Janin Co. Ltd.*)

ENTREPRENEURS

1460, SHERBROOKE OUEST (près Mackay)

MONTREAL

nion du travail organisé sur telle ou telle question qui est d'intérêt public et se pose dans la Ville. Ils prêtent leur concours aux syndicats affiliés. Ils représentent officiellement tout le mouvement ouvrier de la même Ville dans les démonstrations publiques, dans les réunions de corps publics, etc. . . . Les Conseils Centraux (les Conseils de métiers du travail chez les syndiqués internationaux) sont la grande voix officielle du travail organisé. Ils ont l'avantage de se réunir deux fois le mois et de faire fonction de sentinelles vigilantes dans les forteresses du peuple.

Tous les syndicats d'une ville, à quelque métier qu'ils appartiennent, doivent s'affilier au Conseil Central. Ils y paient une taxe per capita très faible. Généralement, chaque syndicat a droit à trois

délégués, plus un délégué supplémentaire pour chaque cent membres après le minimum de cent, avec maximum de représentation de sept délégués pour chaque Syndicat. Ainsi le Conseil Central de Montréal a reçu l'affiliation de 37 syndicats ayant une délégation totale de 135 à 140 syndiqués.

5. — *Confédération.* La Confédération des travailleurs catholiques du Canada est le couronnement de tout le mouvement ouvrier catholique dans notre pays. Tous les groupements syndicaux lui sont affiliés de quelque manière: a) les Fédérations professionnelles et, par leur intermédiaire, tous les syndicats affiliés à chacune d'elles; b) les Conseils de métier; c) les Conseils centraux; d) les Cercles d'études; e) tous les syndicats qui n'ont pu, à cause de leur nature ou leur isolement, se former en fédération.

La Confédération a juridiction pour régler les griefs entre fédérations ou syndicats. Elle est surtout un organisme de représentation nationale ou provinciale du mouvement ouvrier catholique auprès des pouvoirs publics: gouvernement fédéral ou provincial. C'est elle qui reçoit, à ses Congrès annuels, toutes les suggestions et propositions

Émile Nap. Boileau, Ulric Boileau
Sec.-Trés. Prés.-Gérant

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

ULRIC BOILEAU,
Limitée

ENTREPRENEURS
GÉNÉRAUX

ÉDIFICES RELIGIEUX.



4869, rue Garnier, Montréal

FRontenac 2314 1001 Demontigny
(coin St-Timothée)

Joseph Brazeau
MARCHAND

BOIS ET CHARBON

Qualité - Service - Quantité

dans l'intérêt général des travailleurs; toutes les demandes de législation ouvrière. C'est elle encore qui soumet, chaque année, aux pouvoirs concernés ces demandes de législation.

Un Bureau confédéral permanent représente la Confédération durant l'intervalle des Congrès; celui-ci se réunit de temps à autre selon le besoin.

6. — *Services d'assurances syndicales.* Les services d'assurances étant accessibles à l'oeuvre syndicale, ne sont pas soumis à des règles rigides. Beaucoup des syndicats ont constitué eux-mêmes leurs caisses en maladie et au décès. Parfois, comme à Sherbrooke, à Hull, à Lachine, le Conseil Central organise lui-même l'assurance pour les syndicats affiliés.

Les Fédérations de l'imprimerie et de la construction ont un service d'assurance décès-maladie qui fonctionne très bien. Dans ce cas, les syndicats affiliés paient une prime spéciale à la Fédération qui couvre les risques de leurs membres.

La Confédération se prépare à centraliser les caisses d'assurance. Elle a obtenu un amendement à la Loi des syndicats professionnels l'y autorisant.

7. — *Organismes d'études sociales.* Cercles d'études et Conseil supérieur. Il est urgent que les travailleurs connaissent la doctrine sociale catholique, s'habituent à traiter un sujet, à l'exposer clairement par la parole devant une assemblée. Les Cercles d'études pourvoient à la formation intellectuelle et morale des syndiqués.

Le Conseil supérieur des syndicats catholiques de Montréal (il est l'unique organisme du genre dans la province) est composé d'ecclésiastiques éminents, docteurs en théologie, philosophie, sciences sociales et des chefs laïcs du syndicalisme. Il a pour but d'étudier, à la lumière de l'enseignement catholique, les multiples problèmes embarrassants qui se

Tél.: AMherst 9480

A. DURIVAGE

BOULANGER

5276, RUE FABRE, MONTRÉAL

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

posent très souvent dans l'action syndicale et qui postulent des solutions sages et éclairées.

Les Journées sociales sont encore des moyens d'augmenter la formation morale et le capital intellectuel des syndiqués. Elles ont lieu chaque année à la Villa St-Martin pour le groupement syndical montréalais. On y traite d'un sujet désigné à l'avance et qu'expose un conférencier. Il y a aussi discussion intime dans l'intérêt syndical.

8. — *Secrétariats.* Dans chaque centre important, le mouvement syndical catholique établit des secrétariats. Le secrétariat constitue la permanence syndicale. Il est composé du conseiller moral, d'un secrétaire-général, des propagandistes. Le Secrétariat est, en pratique, le pouvoir exécutif. Il dirige les publications syndicales, fait la publicité, organise les délégations, sert de bureau d'informations et de renseignements, s'occupe de suivre les assemblées syndicales, crée de nouveaux groupements, aide à ceux qui périclitent. Sans être un organisme relevant immédiatement du Conseil Central, il agit en col-

laboration intime avec lui et, souvent, l'action de ces deux groupements s'identifie. Par le fait de la collaboration des propagandistes, du secrétaire-général, des conseillers moraux unis et agissant sous le nom de Secrétariat, on peut dire de celui-ci qu'il est le coeur du mouvement syndical catholique de chaque ville.

Pour terminer cet exposé, disons que le rouage syndical n'a rien de bien compliqué. Il est très souple, a subi l'épreuve favorable de l'expérience et forme, en somme, un tout qui se tient, harmonieux, logique.

GÉRARD TREMBLAY.



Les imprimeurs de la « Vie Syndicale » font une spécialité de rapports, périodiques, revues. Bon ouvrage exécuté à prix raisonnables, DANS LE TEMPS CONVENU. Corrections réduites au minimum par la compétence du personnel.



Thérien Frères ^{LIMITÉE}
Imprimeurs-Éditeurs-Relieurs

509, rue GOSFORD, MONTRÉAL
(Vis-à-vis l'Hôtel de Ville)

Tél. HARbour *5288

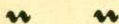
Tél. FRontenac 9343

K. C.

Satisfaction assurée

ERNEST MEUNIER

Marchand Tailleur



994 Est, rue Rachel, MONTRÉAL

(2ème porte du Parc LaFontaine)

Et Voilà!

L'Histoire d'une Bière!

Bouteilles Impeccables Brillantes de Propreté

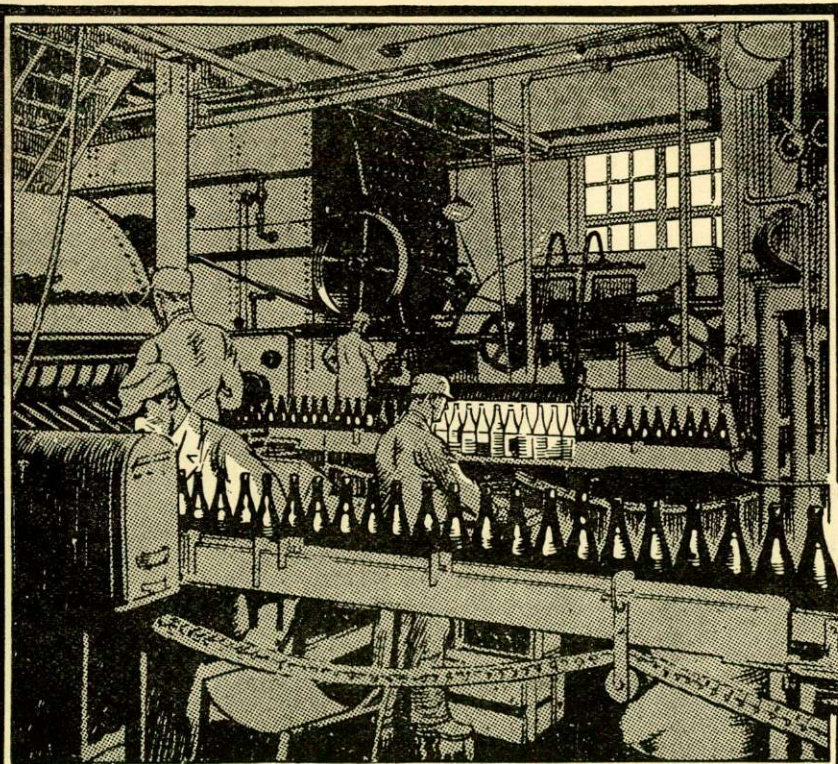
Toutes les bouteilles dans lesquelles la Bière Dow "Old Stock" est présentée au public doivent être parfaites. Chacune doit subir plusieurs examens aux mains d'experts et sous de puissantes lampes, avant d'être mise en service.

Ces bouteilles sont lavées avec le plus grand soin.

Elles sont d'abord mises à tremper durant 45 minutes, puis dirigées vers une machine à laver, où elles subissent cinq lavages différents, au cours desquels une solution très chaude est forcée en tourbillonnant dans chacune d'elles, sous une pression de 95 livres, jusqu'à ce qu'elle soit impeccablement propre et claire.

Les bouteilles sont ensuite rincées à l'eau claire, puis mises sur un convoyeur qui les conduit aux divers inspecteurs, dont les fonctions consistent à les examiner, avant qu'elles atteignent les machines à embouteiller.

Ce n'est que lorsqu'elles ont passé ces examens, qu'elles sont jugées dignes de contenir la Bière Dow "Old Stock", le plus pur et le plus satisfaisant de tout les breuvages.



La 13ème
d'une série

13A

UNE DOW, OU DEUX,
CHASSE LES BLEUS!

Bière

Dow
"Old Stock"

La Voix du Souverain Pontife

Le quarantenaire de l'Encyclique « Rerum Novarum » a été glorieusement célébré à Rome, le 16 mai dernier. Les agences de nouvelles, qui doivent tenir compte d'une clientèle de trois cent cinquante millions de catholiques, ont donné de généreux comptes-rendus des brillantes cérémonies qui ont marqué cet événement catholique international.

Nous avons tous éprouvé un sentiment de fierté et de joie à la pensée que le syndicalisme catholique canadien était largement représenté à cette fête du travail chrétien. Nous avons surtout été émus de lire dans les journaux du jour que M. O. Filion, 1er vice-président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, avait porté la parole devant Sa Sainteté Pie XI et les 10,000 pèlerins de toutes nations assemblés à la Cité Vaticane.

A titre documentaire, nous reproduisons intégralement le texte français du message de S. S. Pie XI au monde entier, à l'occasion du Quarantenaire, message qui a pu être entendu dans tout l'univers, grâce à la radio; nous reproduisons également le résumé de la prochaine encyclique « Quadragesimo Anno » qui a été distribué aux pèlerins et que nos quotidiens ont reproduit. Ces documents méritent d'être précieusement conservés et on nous saura gré de les reproduire dans « La Vie Syndicale. »

LA RÉDACTION.

MESSAGE DE PIE XI

Notre Saint Père le pape Pie XI, pour la deuxième fois depuis l'ouverture de la station radiophonique du Vatican, a adressé, à midi et demi hier, la parole au monde entier en présence des dix mille ouvriers venus d'Italie, de France et d'Allemagne, ainsi que d'autres pays, et notamment du Canada français, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum » de son illustre prédécesseur Léon XIII.

Le Souverain Pontife, qui a parlé pendant une heure et quart d'une voix distincte et forte, a traité de la prière, de l'action et du sacrifice et a divisé son discours en paragraphes qu'il prononçait successivement en italien, en français et en allemand, les langues des trois groupes les plus nombreux de ses auditeurs présents.

Le pape a également annoncé que sa prochaine encyclique est déjà rendue à la typographie et sera publiée sous peu.

Il a terminé en appelant sur les ouvriers et tous les travailleurs et directeurs du travail la plénitude des grâces du Saint-Esprit et a donné à tous sa bénédiction.

Des acclamations et des vivats prolongés ont aussitôt éclaté de toutes parts dans la foule immense, et c'est à peine pendant les cinq minutes qui suivirent si l'on put entendre la musique militaire qui jouait tandis que le Saint Père se retirait.

Voici le texte sténographié du discours français du pape qui a été irradié par le poste CKAC, après avoir été transmis en Amérique par la chaîne Columbia, émission qui a été très nette.

Le discours du pape

Soyez tous les bienvenus très chers fils, vous tous que la voix la plus puissante de notre grand prédécesseur Léon XIII, dans toutes les splendeurs de son éloquence, a convoqué et réunis ici dans la maison de Pierre. Deux et trois fois bienvenus, vous qui venez de nombreux et différents pays de près ou de loin, apporter à la solution une si large et si digne représentation de travailleurs de tous les pays du monde. Ce qui met le comble à notre joie, vous nous apportez de très loin et en fait accompli une très grande influence de l'unité des travailleurs, des directeurs de travail et des organisateurs de travail, unité qui est tellement nécessaire à l'avantage de la société. Notre très cher peuple romain vous a donné sa bienvenue lui aussi en vous invitant à assister et à participer à ces vraiment grandes, magnifiques et mémorables démonstrations de sa foi et de sa filiale piété envers la Mère de Dieu. L'évêque de Rome est en droit

et fier de pouvoir vous présenter, chers fils, un tel peuple si digne et si pieux. Mais c'est elle-même, la Mère de Dieu, qui vous donne sa bienvenue en vous bénissant de sa vénérable image.

Annnonce de l'encyclique

Ainsi donc, dans les trois langues que vous avez entendues et après quelques réflexions, nous nous sommes résolus comme cela, non seulement à la considération du plus grand des groupes réunis ici et parlant les trois langues, mais à la réflexion que ces mêmes langues, italienne, française et allemande, sont toutes plus ou moins entendues et comprises, plus ou moins largement parlées par les personnes des autres groupes, notamment par nos chers Hollandais et Polonais, les uns et les autres si enviablement polyglottes, à nous engager à répéter trois fois dans les trois langues ces mêmes choses, c'est nous engager à vous dire très peu de choses et de très courtes choses de faire comme cela. Au reste, tandis que les uns écouteront, les autres pourront lire non sans intérêt le document imprimé qui a été distribué à tous parce que nos paroles n'entreront pas sur le terrain de l'imprimerie. Ceci vous annonce notre encyclique et vous ne l'avez seulement qu'en très grand résumé en toutes ou en presque toutes les langues ici représentées. La nouvelle encyclique sera non seulement une commémoration, mais encore une continuation de la « Rerum Novarum ». Elle semble nécessaire après les vicissitudes, les transmutations d'idées, de choses et de personnes qui se sont passées depuis 40 ans. Elle est complètement prête pour être imprimée, elle est même déjà en typographie, et sera publiée dans

Tél.: UPtown 5042

E. DUSSAULT

ENTREPRENEUR

Lattage et tringlage métallique

1008 Edifice Keefer

1440, rue Ste-Catherine Ouest

MONTRÉAL

quelques jours avec les principales et entières traductions. Nous avons pensé que ceci était la meilleure manière et la plus convenable de commémorer l'historique encyclique de notre grand prédecesseur. Ceci réunit les deux encycliques et leurs auteurs.

Sujets du discours

Nous avons promis de parler de choses très courtes, les voilà : On peut les résumer en trois mots qui, sans entrer dans les mérites entiers des deux encycliques imprimées donne dans un espace restreint tout ce qui semble nécessaire dans la « Rerum Novarum » et qui sera nécessaire à notre encyclique qui a été et qui sera toujours pour n'importe quel catholique romain, soit individuel ou collectif, qui soit digne de ce nom. Ces trois mots sont : prière, action, sacrifice.

C'est l'oeuvre de la grande armée de ces esprits de se plier aux volontés de Dieu à travers la vie, et qui sous ce drapeau ont mérité avec une telle fidélité, une telle ardeur et un tel zèle, et ceci à travers des temps très difficiles. Et leurs successeurs sont réunis ici aujourd'hui pour les saluer, car vous êtes leurs

successeurs appelés à imiter leurs travaux, à suivre leur exemple. La prière est ce qui élève l'âme, comme saint Thomas l'a si bien exprimé. La prière donne la foi et le zèle qui rendent plus efficace l'apostolat. La joie, le goût et le zèle qui rendent plus facile et plus efficace cette recherche du royaume de Dieu sur laquelle Jésus a insisté comme la chose la plus nécessaire, et c'est le royaume de Dieu qui, avant tout et par-dessus tout, doit être nôtre.

L'apostolat

La première et la plus essentielle condition pour rendre efficace et légitime la coopération des travailleurs, c'est la recherche du royaume de Dieu, et cette recherche demande l'aide divine. L'action rappelle la coopération humaine, coopération qui doit se manifester dans les milieux publics sur les terrains individuels, sur les terrains domestiques, sur les terrains sociaux, action qui doit être dirigée en conformation avec la charité et la justice et la foi chrétienne, envers la paix entre les classes et entre les peuples, action de secours et action d'apostolat. Apostolat de l'exemple, apostolat de l'éducation et apostolat de la parole écrite, de la parole parlée, de la parole imprimée; apostolat individuel, apostolat public, avant et surtout, apostolat social. Cet apostolat est d'autant plus obligatoire que plus vaste est le terrain sur lequel il se déroule et que plus grands sont les besoins et les souffrances de ceux qui réclament le secours et le réconfort.

L'Eglise donne l'exemple. L'Eglise, selon les divins mandats qui lui ont été confiés, par son action toujours bien-

Rés. 6879, St-Denis
Tél. CA. 0799

ALDÉRIC BLAIN, M.A.L.

de
Blain et Pinard, Avocats.
Immeuble Duluth, Ch. 22.

LAncaster 4469
84 Ouest, rue Notre-Dame
MONTRÉAL

faisante et sanctifiante, partout où il y a une âme immortelle qui souffre et cherche la lumière, partout où la morale et le salut des âmes sont en danger, a toujours redonné et suscité la coopération non seulement de ses ministres, mais encore de tous ses fils, de tout le laïcat. Naturellement, on ne peut trop attendre de l'excellence de la pratique généreuse du sacrifice.

L'esprit de sacrifice

Dans ces multiples et rapides initiatives individuelles et sociales, l'heureuse habitude du travail multiplie la force de l'esprit; les nobles et saintes satisfactions qui accompagnent le travail toujours le font goûter et désirer, et nous savons tous, chers enfants, la beauté de la vie de celui qui ne se fatigue jamais. Bien plus que la quantité de travail, vous sont demandés l'esprit de sacrifice, la persévérance dans le travail, la méthode, la discipline du travail, la discipline surtout, parce qu'elle exige une soumission des idées personnelles, la coordination et la subordination des initiatives et des activités individuelles et privées, domestiques et générales au bien commun. Ce sont là des sacrifices de l'intelligence et de la volonté à une puissance supérieure, et c'est une divine sentence qui assure à l'obéissance la

victoire. Pour continuer son action souveraine et bienveillante, voilà ce dont on a besoin: Prière, Action, Sacrifice. Voilà ce que notre sainte mère l'Eglise demande à tous ceux qu'elle appelle au travail avec Elle; c'est-à-dire dans toute la divine oeuvre de la rédemption, soit universelle, privée, publique, individuelle, domestique ou sociale. Prière, Action, Sacrifice, voilà ce dont plus que tous les autres vous avez besoin, nos chers fils du travail, et parce que fils du travail, fils de notre prédilection. Vous en avez besoin, vous, les docteurs du travail, vous les directeurs du travail, vous les financiers du travail, afin que tout se développe avec justice et charité et facilite la coopération dans la pratique de tous les devoirs, dans la reconnaissance de tous les droits et le respect de tous envers les malheureux et les faibles et les humbles et plus encore envers les faibles et les humbles parce qu'ils sont faibles.

Que le Saint-Esprit Créateur, Sanctificateur, Consolateur, que le Saint-Esprit rayonne et répande sur l'Eglise et sur le monde entier, la plénitude de ses dons et de ses grâces. Qu'il renouvelle et qu'il multiplie en vous, chers fils, et chères filles, cet esprit de prière, d'action et de sacrifice dont vous avez tellement besoin, et dans l'entretemps que descende sur vous notre paternelle et apostolique bénédiction. Sur vous tous et sur chacun de vous, chers fils et chères filles, sur vos frères et sur vos soeurs du travail, sur vos familles bien-aimées et encore sur ceux qui vous donnent le travail, sur ceux qui, à votre travail, apportent l'assistance et les ressources de leurs richesses, sur ceux encore qui, à votre travail apportent la responsable direction de leur intelligence.

(A suivre)

Tél.: CRescent 4167-68

J. A. ST-AMOUR, Ltée

Entrepreneurs Electriciens

6575, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

A TRAVERS LA VIE SYNDICALE

Au Conseil Central.

Séance du 15 mai 1931.

Les délégués au Conseil central des syndicats catholiques ont appris avec plaisir que M. O. Filion, 1er vice-président de la C. T. C. C. et vice-président du Conseil, a eu l'insigne honneur de porter la parole, au nom de la délégation canadienne au quarantenaire de l'encyclique « Rerum Novarum », devant 10,000 pèlerins de tous les pays du monde et devant S.S. Pie XI. M. Filion, d'après un câblogramme de la Presse associée, a indiqué combien profondes avaient été les influences de l'encyclique au Canada; combien, par ailleurs, grâce à son esprit religieux, le peuple canadien restait généralement antipathique au communisme; combien aussi les syndicats catholiques s'efforçaient, et avec succès, de montrer au peuple que l'Eglise seule détient la solution du problème social.

La réunion du Conseil central était présidée par M. E. Lamontagne, 2e vice-président.

Le conseil a décidé, selon la tradition, de déposer une gerbe de fleurs au monument Dollard, le 24 mai courant. Une demande a été reçue du syndicat des menuisiers de Saint-Hyacinthe à l'effet de prêter main-forte à ses membres au point de vue du placement.

M. l'abbé Boileau, aumônier général, a félicité les syndiqués d'avoir assisté nombreux à la journée sociale tenue en avril, à la Villa Saint-Martin. Il a noté l'excellente conférence de M. Lamontagne sur le chômage. Le délégué fraternel à Lachine, M. Jetté, a fait rapport des activités syndicales du conseil de l'endroit. Il transmet une invitation à participer officiellement au Congrès Eucharistique de Lachine qui aura lieu

les 13 et 14 juin. Douze délégués ont été nommés.

ACTIVITÉS SYNDICALES

M. L. Girard, délégué au comité des oeuvres catholiques, a fait rapport des délibérations de la dernière séance. On y a noté que 2,500 familles de la ville avaient exprimé le désir de retourner sur des terres, pourvu qu'on leur donne une aide suffisante. Une délégation se présentera auprès de Mgr l'archevêque et auprès du gouvernement pour proposer la solution qui semble être la meilleure. M. J. Gamache représentera le conseil dans cette délégation.

M. G. Tremblay, secrétaire du comité d'organisation, a fait un rapport élaboré des activités depuis la dernière séance. Deux syndicats nouveaux ont été fondés: le syndicat des armateurs en fer et le syndicat des latteurs en bois. Le chômage diminue dans les syndicats. Ainsi, les peintres, à cause de l'activité saisonnière, sont tous au travail. Les briqueteurs, menuisiers et plâtriers voient de jour en jour diminuer le nombre de leurs sans-travail. Et ainsi de suite. Rapport est donné sur les activités du syndicat du chantier municipal.

Le Conseil central a voté des félicitations au délégué Bénard, du syndicat des fonctionnaires municipaux, pour services syndicaux rendus.

Le Conseil a aussi voté une résolution de félicitations à l'endroit de M. G. Savoy, président sortant de charge de l'Association des manufacturiers canadiens, à l'occasion de son discours de haute portée sociale au banquet annuel de cette association.

La séance a été levée après l'expédition d'un grand nombre d'affaires de routine.

PAR LES NOTRES ET POUR LES NOTRES



OUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LIMITÉE

RUES STE-CATHERINE, ST-ANDRÉ, DEMONTIGNY et ST-CHRISTOPHE

Téléphone : PLateau 5151.



Gin Canadien Melchers Croix d'Or

La boisson la plus saine

Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

Trois grandeurs de flacons:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

Distillerie:
Berthierville, Qué.

Bureau chef:
Montréal

DISTILLATEURS DEPUIS 1898

MELCHERS Distilleries Limited

Hommes d'affaires, Banquiers, Chefs d'entreprises,
Employeurs de toutes catégories,

**Retenez les services des diplômés de nos
écoles techniques et professionnelles**

IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT !

EN fondant les écoles techniques et professionnelles de la Province de Québec, sir Lomer Gouin désirait la formation d'une élite qui fût à la disposition des maisons d'affaires et d'industries de la Province. L'ambition légitime de sir Lomer Gouin est atteinte, et, aujourd'hui, des artisans expérimentés dans tous les métiers, d'une compétence attestée par les diplômes officiels des écoles techniques et professionnelles, sont à la disposition des grandes entreprises industrielles et commerciales, prêts à remplir des postes de confiance.

Je crois qu'il est du devoir des patrons de la Province de Québec de reconnaître l'habileté de ces hommes en leur accordant la préférence dans toutes les sphères. Ce serait une reconnaissance, non seulement de l'heureuse initiative prise par le gouvernement, mais aussi un acte de coopération, ce qui devient aujourd'hui, plus que jamais, un élément essentiel au bien-être de la population de notre Province.

On trouve maintenant, au sein de notre population, des contre-maîtres, des ingénieurs, des chefs de services, des gérants, des surintendants d'usines, des comptables, etc. Nous croyons ne jamais trop insister pour bien faire comprendre aux intéressés qu'il est de la plus haute importance d'être au fait de cette situation dans l'intérêt de la Province et du Canada tout entier.

Nous sera-t-il permis d'attirer l'attention des directeurs de corporations, des gérants, en un mot de tous les employeurs sur le fait qu'en confiant aux diplômés de nos écoles une partie de leurs responsabilités, ils travaillent au succès de leur propre entreprise. Par ce geste, ils n'ont pas seulement la certitude de s'assurer les services de compétences reconnues, mais aussi d'avoir à leur emploi des hommes ayant la même mentalité que ceux qui travaillent sous leurs ordres.

Il est parfois difficile de prévoir les conséquences qui découlent du choix de certains employés, mais j'ai la satisfaction de croire qu'en recommandant d'encourager les diplômés de nos écoles techniques et professionnelles nous sommes non seulement fidèles à l'esprit de coopération et de bon vouloir si cher à nos ancêtres, mais nous contribuons aussi la quote-part de tout Canadien éclairé, à l'esprit de bonne entente entre les groupes, si nécessaire à la prospérité du Canada.

**EMPLOYONS LES DIPLÔMÉS DE NOS ÉCOLES TECHNIQUES ET
PROFESSIONNELLES !**

Athanase David,
Secrétaire Provincial.